

LOCATIONS POUR LES VACANCES D'HIVER 2026

4 locations sont proposées.

Nous vous rappelons :

■ Prix de la location en fonction de votre quotient familial. **L'avis d'imposition 2025 sur les revenus 2024** sera demandé lorsque vous viendrez régler.

■ En fonction des disponibilités (semaines et lieux vacants), un 2^{ème} tour sera réalisé rapidement en respectant les mêmes critères établis au premier tour.

☞ **Les locations du C.S.E. sont strictement réservées aux salariés de Ste Marie et leurs ayants droit. Les enfants non à charge ne peuvent pas bénéficier des structures de vacances (ni d'aucune autre prestation) du C.E. En cas d'accident, ils ne seraient pas couverts par l'assurance.**

☞ **Attention : 80 € demandés à la réservation ; Si annulation non justifiée, les 80€ de réservation seront retirés et les points comptabilisés. Chaque location est payée à la semaine, le jour de la remise du bon de séjour.**

☞ Cette année Capfun nous propose uniquement pour la semaine du 7 au 14 février 2026, 2 locations pour 6 personnes.

Pour la semaine du 14 au 21 février 2026, 2 studios pour 4 personnes

Pour rédiger votre demande, veuillez utiliser l'imprimé à découper ci-dessous et le déposer dans la boîte du C.E. avant le Mercredi 19 novembre 2025 dernier délai.

✂.....

Demande de location HIVER 2026

NOM :

PRENOM :

N°TEL :

SERVICE :

Cocher votre choix

OZ EN OISANS

1 Du 7 février au 14 février 2026

☐

2 Du 14 février au 21 février 2026

☐

Après le 19 novembre 2025 , toute demande ne sera pas traitée.

Le CSE n'est pas responsable de la météo et de l'enneigement, aussi aucune annulation ou remboursement pour ces motifs ne sera pris en compte.